

La Roque d'Anthéron — Pertuis

DU LUNDI AU VENDREDI - SAUF JOURS FÉRIÉS

TOUTE L'ANNÉE

LA ROQUE D'ANTHÉRON - Pépinière	07:10	15:55
LA ROQUE D'ANTHÉRON - Le Grand Clos	07:11	15:56
LA ROQUE D'ANTHÉRON - Hôtel de ville	07:12	15:57
LA ROQUE D'ANTHÉRON - La Jacourellette	07:13	15:58
LA ROQUE D'ANTHÉRON - Le Trou Magnan	07:14	15:59
LA ROQUE D'ANTHÉRON - La Baume	07:15	16:00
LA ROQUE D'ANTHÉRON - Silvacane	07:16	16:01
ROGNES - St-Christophe	07:22	16:07
ST-ESTÈVE-JANSON - Halte Mistral	07:26	16:10
LE PUY-STE-RÉPARADE - Aaux de Jean (CAT)	7:30	16:15
LE PUY-STE-RÉPARADE - Le Puits Neuf	07:34	16:19
LE PUY-STE-RÉPARADE - Les Farandoles	07:35	16:20
LE PUY-STE-RÉPARADE - Parking Cézanne	07:37	16:22
LE PUY-STE-RÉPARADE - La Roubine	07:38	16:23
LE PUY-STE-RÉPARADE - Bas du Cours	07:39	16:24
LE PUY-STE-RÉPARADE - Les Goirands	07:40	16:25
MEYRARGUES - La Prise	07:42	16:27
PERTUIS - 08 Mai 1945	07:48	16:33
PERTUIS - Pôle d'échanges	07:50	16:35

Arrêt au CAT à la demande

Passage par l'intérieur du CAT

Ne circule pas les jours fériés.

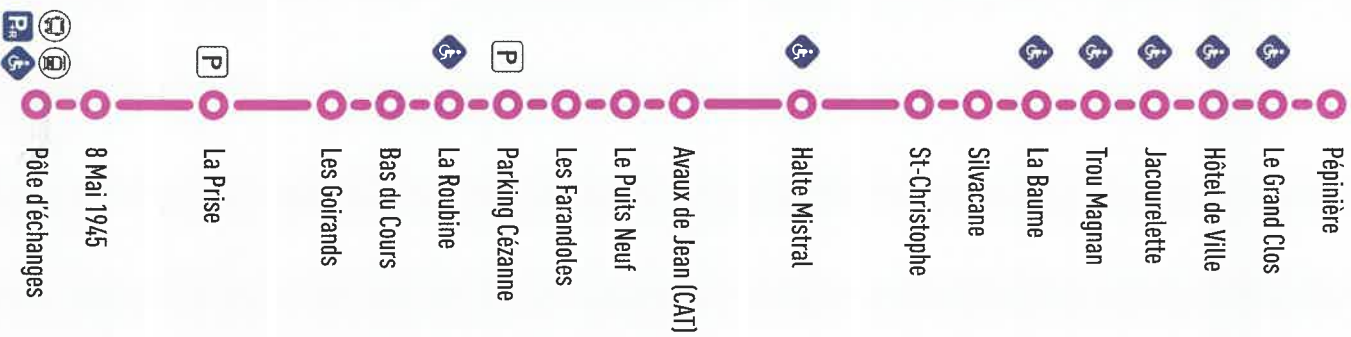
Les horaires sont calculés pour des conditions normales de circulation.

Ils sont donnés à titre indicatif, sous réserve de modifications.

Merci de vous présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire indiqué.

Les arrêts sont facultatifs : merci de faire signe au conducteur.

Vu l'article L112-5 du Code Monétaire et Financier, merci de faire l'appoint



Pertuis — La Roque d'Anthéron

DU LUNDI AU VENDREDI - SAUF JOURS FÉRIÉS

TOUTE L'ANNÉE

PERTUIS - Pôle d'échanges	07:55
PERTUIS - 08 Mai 1945	07:57
MEYRARGUES - La Prise	08:03
LE PUY-STE-RÉPARADE - Les Goirands	08:05
LE PUY-STE-RÉPARADE - Bas du Cours	08:06
LE PUY-STE-RÉPARADE - La Roubine	08:07
LE PUY-STE-RÉPARADE - Coopérative	08:10
LE PUY-STE-RÉPARADE - Les Farandoles	08:13
LE PUY-STE-RÉPARADE - Le Puits Neuf	08:14
LE PUY-STE-RÉPARADE - Avaux de Jean (CAT)	8:15
ST-ESTÈVE-JANSON - Halte Mistral	08:19
LA ROQUE D'ANTHÉRON - St-Christophe	08:23
LA ROQUE D'ANTHÉRON - Silvacane	08:29
LA ROQUE D'ANTHÉRON - La Baume	08:30
LA ROQUE D'ANTHÉRON - Le Trou Magnan	08:31
LA ROQUE D'ANTHÉRON - La Jacourette	08:32
LA ROQUE D'ANTHÉRON - Hôtel de ville	08:33
LA ROQUE D'ANTHÉRON - Le Grand Clos	08:34
LA ROQUE D'ANTHÉRON - Pépinière	08:35

Passage par l'intérieur du CAT

Ne circule pas les jours fériés.

Les horaires sont calculés pour des conditions normales de circulation.

Ils sont donnés à titre indicatif, sous réserve de modifications.

Merci de vous présenter à l'arrêt 5 minutes avant l'horaire indiqué.

Les arrêts sont facultatifs : merci de faire signe au conducteur.

Vu l'article L112-5 du Code Monétaire et Financier, merci de faire l'appoint.

 Arrêt aménagé pour faciliter l'accessibilité des personnes à mobilité réduite

PERTUIS

MEYRARGUES

LE PUY-
STE-RÉPARADE

ST-ESTÈVE-
JANSON

LA ROQUE
D'ANTHÉRON

 Pôle d'échanges

8 Mai 1945

 La Prise

Les Goirands

Bas du Cours

 La Roubine

Coopérative

Les Farandoles

Le Puits Neuf

Avaux de Jean (CAT)

 Halte Mistral

St-Christophe

Silvacane

 La Baume

Le Trou Magnan

 La Jacourette

 Hôtel de Ville

 Le Grand Clos

Pépinière